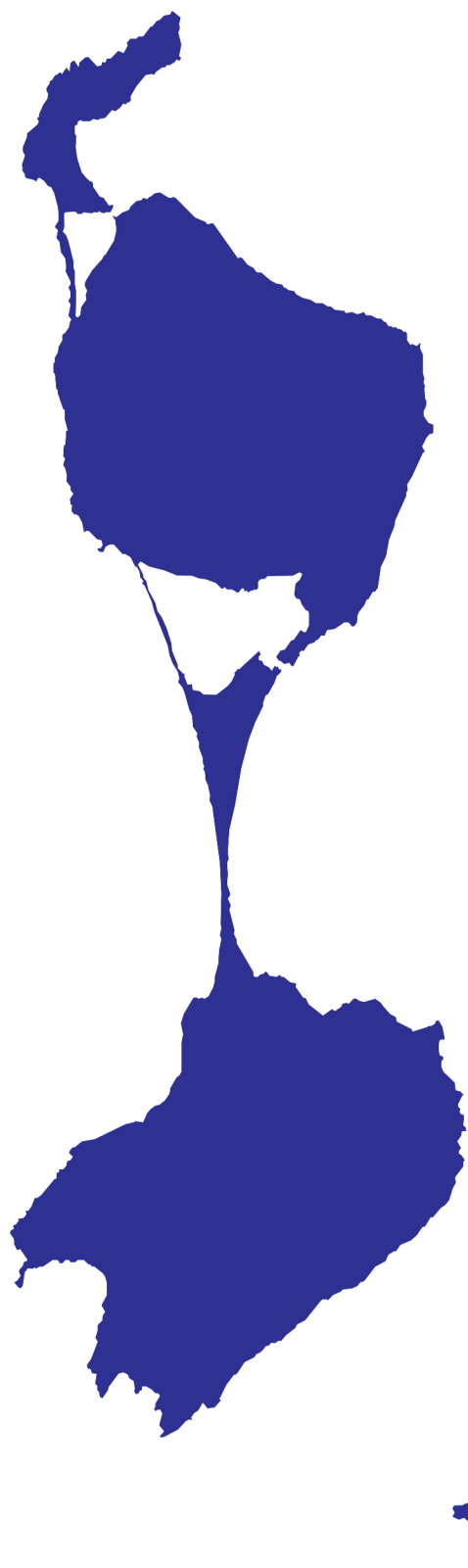




*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Observatoire des prix, des marges et des revenus  
de Saint-Pierre-et-Miquelon



**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2020**

## LES CHIFFRES CLÉS

242 km<sup>2</sup>

5 985 habitants\*

## L'Observatoire

18 membres<sup>1</sup> et 8 membres du groupe de participation citoyenne<sup>2</sup>

## L'activité



=



=

41

produits alimentaires

14

produits d'hygiène et d'entretien

dont :

6 produits éco-responsables

8 produits frais

2 produits locaux



Prix du panier négocié

162€

## L'enquête de satisfaction



308 réponses

<sup>1</sup> Arrêté préfectoral n° 832 du 4 décembre 2019 ; <sup>2</sup> Arrêté préfectoral n° 99 du 6 mars 2019

\* Population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2021, Références statistiques 2018

# LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



## Laurence Mouysset

Conseillère référendaire à la Cour des comptes,  
Vice-présidente de la chambre régionale des comptes  
d'Île-de-France et de la chambre territoriale des comptes  
de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Présidente de l'Observatoire des prix, des marges et  
des revenus de Saint-Pierre-et-Miquelon

Dans les collectivités relevant de l'article 73 de la Constitution et dans les collectivités d'outre-mer un observatoire des prix, des marges et des revenus analyse le niveau et la structure des prix, des marges et des revenus et fournit aux pouvoirs publics une information régulière sur leur évolution.

Actuellement on dénombre neuf OPMR : cinq aux Antilles-Guyane (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Barthélemy et Saint-Martin), un à La Réunion, un à Mayotte, un à Wallis et Futuna et un à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Chaque observatoire est présidé par un membre du corps des magistrats des juridictions financières.

Par arrêté du 3 juin 2019 le Premier président de la Cour des comptes, m'a

nommée présidente de l'OPMR de Saint-Pierre-et-Miquelon, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019.

En 2020, en dépit des contraintes liées à la crise sanitaire et aux mesures de confinement, l'OPMR a poursuivi ses travaux dans des conditions rendues plus difficiles sans toutefois être en capacité de développer des études statistiques attendues par les Saint-Pierrais et Miquelonnais.

Dans le contexte de crise sanitaire majeure que nous traversons, je remercie l'ensemble des membres de l'OPMR, le groupe de participation citoyenne pour leur implication à mes côtés, qui a permis à l'OPMR d'être au rendez-vous de ses principales missions.

# L'OBSERVATOIRE

## A - La mission

Les OPMR sont issus dans leur forme actuelle d'une succession d'évolutions législatives et réglementaires.

C'est le décret n° 2007-662 du 2 mai 2007 qui crée dans six territoires (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon) un observatoire des prix et des revenus (OPR) dont la mission est d'analyser le niveau et la structure des prix et des revenus et de fournir aux pouvoirs publics une information régulière sur leur évolution. Ces OPR sont présidés par le représentant de l'État du département ou de la région d'outre-mer.

Par la suite, le législateur a souhaité donner une base législative aux observatoires, dans un premier temps par la loi n° 2012-260 du 22 février 2012 portant réforme des ports d'outre-mer relevant de l'État, puis par la loi n° 2012-1270 du 20 novembre 2012 relative à la régulation économique outre-mer (LREOM), qui leur consacre un titre au livre IX du code de commerce.

Pour répondre à l'objectif d'amélioration de la connaissance des mécanismes de formation des prix outre-mer, le législateur a ainsi souhaité donner une nouvelle impulsion à ces observatoires. Il a ainsi élargi leurs missions à l'observation des marges et les a intégrés à la procédure d'élaboration des accords annuels de modération de prix de produits de grande consommation

prévue par l'article L. 410-5 du code de commerce, désormais connu sous le terme de dispositif « Bouclier Qualité Prix » (BQP).

## B - La composition

Instance collégiale regroupant acteurs publics et privés, l'OPMR est constitué d'élus, de représentants des pouvoirs publics, de représentants d'organisations syndicales des salariés du secteur privé et du secteur public, de représentants d'organisations syndicales des employeurs, de personnalités qualifiées.

Depuis le décret n° 2010-763 du 6 juillet 2010, relatif au fonctionnement de l'observatoire des prix et des revenus en Guadeloupe, en Guyane, à la Martinique, à La Réunion, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon, les observatoires ne sont plus présidés par le préfet mais par un membre du corps des magistrats des juridictions financières encore en activité ou un magistrat honoraire du même corps.

Le président, magistrat indépendant, est nommé, pour un mandat de cinq ans renouvelable par arrêté du premier président de la Cour des comptes, en vue de renforcer son autonomie.

Les modalités de désignation des autres membres de l'OPMR sont prévues par le décret n° 2013-608 du 9 juillet 2013 codifié depuis à l'article D. 910-1-C du code de commerce.

La composition actuelle de l'OPMR de Saint-Pierre-et-Miquelon a été fixée par l'arrêté préfectoral n° 832 du 4 décembre 2019.

Le 18 février 2019 suite au mouvement dit « des gilets jaunes », M. le préfet a publié un appel à candidature afin de créer un groupe de participation citoyenne. Les candidatures ont été reçues en préfecture le 1<sup>er</sup> mars 2019 et un tirage au sort a été effectué dans les locaux de la préfecture. Aux termes de l'arrêté préfectoral n° 99 du 6 mars 2019, le groupe de participation citoyenne a notamment vocation à être associé aux travaux de l'OPMR.

## C - Le fonctionnement

Pour exercer ses missions la présidente de l'OPMR peut compter sur l'appui efficace de la direction des politiques publiques interministérielles et de l'ancrage territorial (DPPAT) et plus précisément du pôle coordination des politiques publiques. Celui-ci est composé de trois agents de catégorie B. Ce service effectue les relevés de prix et publie l'indice des prix à la consommation des ménages sur l'archipel. En effet, l'élaboration et le suivi de l'indice des prix à Saint-Pierre-et-Miquelon ne relève pas de l'INSEE qui ne dispose pas, sur ce territoire, d'une compétence de droit commun. Toutefois, l'INSEE intervient pour des missions ponctuelles.

Une fois les relevés de prix effectués, ils font l'objet d'un visa du comité de suivi de l'indice des prix. Ce comité est constitué d'un représentant de la chambre

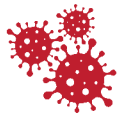
d'agriculture, de commerce, d'industrie, des métiers et de l'artisanat (CACIMA), du conseiller économique, social et environnemental et d'une personnalité qualifiée.

La présidente de l'OPMR peut également compter sur l'expertise de la direction de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et de la population (DCSTEP).

Comme tous les OPMR, celui de Saint-Pierre-et-Miquelon est tenu de se réunir au moins une fois par an.

En 2020, l'OPMR a satisfait à cette obligation puisque, malgré la crise sanitaire, il s'est réuni à trois reprises :

- le 7 juillet ;
- le 30 septembre ;
- le 10 décembre.



Chacune de ces réunions a été l'occasion de présenter à l'OPMR les résultats d'une étude diligentée par M. le préfet pour évaluer l'impact de la crise sanitaire sur les prix dans l'archipel. Un suivi spécifique a été réalisé jusqu'à la fin de l'année 2020 sur le prix de 25 produits de consommation courante. Bien que différents des produits du BQP, les produits concernés par ce suivi sont de même nature que ceux du BQP.

L'étude présentée devant l'OPMR en juillet 2020, fait état d'une évolution de + 2,55 % du prix de ces 25 produits entre décembre 2019 et mai 2020. Sachant que plus de 50 % des produits vendus à Saint-Pierre-et-Miquelon proviennent du Canada, les hausses de prix constatées sur ces produits seraient, selon un gérant de société, le reflet de l'augmentation du prix d'achat de ces produits et non des marges.

Sur ce point, M. le préfet a souhaité interroger les distributeurs sur les actions qu'il serait possible d'envisager pour agir sur les marges et limiter une hausse des prix, à l'instar, toute proportion gardée, de ce qui a été fait à La Réunion.

Cette séance du mois de juillet fut aussi l'occasion pour le représentant de la collectivité territoriale de rappeler qu'une aide de 400 000 € avait été mise en place à travers la distribution de chèques cadeaux bénéficiant à 92 % de la population. L'impact de cette mesure de soutien à l'économie locale est évalué à 500 000 € car il est anticipé que les ménages consommeront plus que le montant du chèque cadeau attribué.

Au mois de septembre 2020, le prix du panier de ces 25 produits relevés chez cinq commerçants progresse encore et affiche une augmentation de + 5 % entre mai et septembre 2020. Les hausses significatives concernent les pâtes, le dentifrice et le bœuf haché. Le suivi réalisé a permis de constater une évolution à la hausse du prix de ces 25 produits même si, depuis le début de ce suivi, leur prix tend à diminuer. Au total, depuis décembre 2019 et sur les cinq commerces de Saint-Pierre, l'évolution moyenne du prix de ces 25 produits est de + 2,37 %. Ce suivi effectué pendant plusieurs mois sur ces 25 produits renforce davantage l'intérêt de développer sur l'archipel le dispositif du BQP qui garantit, quelles que soient les circonstances, une réelle maîtrise des prix.

### Baisse significative du prix des hydrocarbures pour les ménages et les entreprises



En parallèle de ces constats, M. le préfet a souhaité agir de manière significative sur les prix de l'archipel. Aussi, il a décidé de baisser le prix de vente maximal des hydrocarbures par arrêtés préfectoraux n° 190 du 17 avril 2020 et n° 674 du 1<sup>er</sup> octobre 2020.

Le prix du fioul domestique, vendu 0,65 € le litre avant le 17 avril 2020, est désormais vendu 0,50 € depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020. Sur la même période, l'essence super est passée de 1,20 € à 1,00 € et le gazole pris à la pompe ou livré par camion-citerne de 0,82 € à 0,54 €.

Compte-tenu des pondérations des différents hydrocarbures au sein de l'indice des prix à la consommation des ménages, les deux arrêtés préfectoraux génèrent une baisse évaluée à 23 % pour le poste « fioul de chauffage » et à 20,41 % pour le poste « carburants et lubrifiants pour véhicules personnels ».

### Renouvellement de la délégation de service public pour la desserte maritime en fret



Dans ce cadre, M. le préfet a décidé de procéder à la refonte de la grille tarifaire. L'objectif poursuivi est de limiter le nombre de références en supprimant celles non utilisées et en regroupant les autres par nature de produits. De plus, une évolution des tarifs en fonction des enjeux environnementaux, de santé publique et du territoire fera également l'objet de modifications. Celles-ci seront effectives à la fin de l'année 2021.



# LES TRAVAUX DE L'OBSERVATOIRE

## A - L'évolution de l'indice des prix à la consommation

L'élaboration et le suivi de l'indice des prix à la consommation ne relèvent pas de l'INSEE mais d'un service de la préfecture qui prépare et mesure l'évolution de cet indice.

Sur un an, de décembre 2019 à décembre 2020, l'indice des prix à la consommation a diminué de 0,48 % (-0,52 % hors tabac).

Cette diminution s'explique surtout par la baisse des « produits manufacturés et services » (-1,3 %) qui pondère à hauteur de 76 % l'indice des prix à la consommation (cf. infra).

À l'intérieur de cette rubrique, la diminution la plus forte est celle constatée sur le prix des hydrocarbures (« fioul de chauffage » soit -23 %) et, dans une moindre mesure au regard de son poids dans la pondération d'ensemble, du poste « carburants et lubrifiants pour véhicules personnels » soit -20 %).

Ces baisses sur le prix des hydrocarbures résultent des arrêtés préfectoraux précités, intervenus en avril et octobre 2020.

## B - La situation du panier de 55 articles du « bouclier qualité prix » (BQP)

### 1 – Le BQP en 2020

Le dispositif du « BQP » résulte de la loi n° 2012-1270 du 20 novembre 2012 relative à la régulation économique

outre-mer précitée et du décret n° 2012-1459 du 26 décembre 2012 relatif aux accords de modérations des prix des produits de grande consommation de l'article L. 410-5 du code de commerce.

L'accord de modération de prix sur une liste de produits de consommation courante (dispositif BQP) est entré en vigueur à Saint-Pierre-et-Miquelon en 2013 et permet de lutter contre la vie chère. Le BQP doit respecter trois objectifs qui sont : la santé des consommateurs, la qualité nutritionnelle et un prix attractif.

Seul le centre commercial Marcel DAGORT participe depuis l'origine à ce dispositif.

En 2016, un commerce de Miquelon qui avait intégré le dispositif de façon allégée (seulement 16 produits pour un prix global maximum autorisé de 45 €) n'a pas souhaité poursuivre.

En participant au dispositif du BQP les commerçants s'engagent :

- à afficher la liste des produits composant le panier et le prix de chacun d'eux ainsi que le prix total du panier, à l'entrée du magasin de manière visible et lisible ;
- à signaler clairement dans les rayons les produits par une étiquette « BQP » (en plus de l'étiquette informant du prix du produit ;

- à s'assurer de la disponibilité des produits composant le BQP).

L'arrêté préfectoral n° 177 du 7 avril 2020 a porté le panier à 55 articles pour un prix global maximum de 162 € au lieu de 148 € précédemment pour 50 produits.

Le panier de 2020 de 55 articles compte 41 produits alimentaires (dont 8 produits frais) et 14 produits d'hygiène et d'entretien.

Au-delà d'une liste de produits dont le prix global est maîtrisé, la négociation engagée en 2020 a prolongé l'ambition poursuivie depuis plusieurs années de privilégier au sein du panier, des produits locaux, de bonne qualité nutritionnelle, ayant un impact sur l'environnement maîtrisé et qui respectent le bien-être animal. La campagne de 2020 a continué de favoriser davantage les produits de qualité, bons pour le consommateur et la planète avec une empreinte carbone la plus limitée possible. Les produits éco-responsables avec des circuits courts ont été maintenus dans le panier.

Le panier intègre :

- 6 produits éco-responsables (gallettes de légumes surgelés, une pâte à tartiner bio, du savon doux, du shampoing aux amandes, du liquide vaisselle, des sacs bio-déchets compostables) ;
- 8 produits frais (pommes, bananes, citrons jaunes, oignons jaunes, carottes, pomme de terre, laitue, côte de porc) ;
- 2 produits locaux (ailes de raie, des œufs bruns élevés à terre).

### 3 - L'enquête de satisfaction

En fin d'année 2019, une enquête de satisfaction a été réalisée du 23 décembre 2019 au 24 janvier 2020. Cette enquête a permis de recueillir l'avis de 308 consommateurs sur le dispositif du BQP et a confirmé tout l'intérêt des consommateurs pour ce dispositif de lutte contre la vie chère (cf. annexes n° 1 et n° 2).



# LE PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'OPMR

## POUR 2021

À l'occasion de la réunion du 10 décembre 2020, l'OPMR a arrêté le programme de travail suivant :

### 1 - Renforcer la signalétique par la mise en place de « stop rayon »

La mise en place de cette signalétique « stop rayon » permettra de mieux informer le consommateur. Cette amélioration viendra en complément de l'affichage existant.

### 2 - Lancement d'une nouvelle enquête de satisfaction

Une enquête de satisfaction du dispositif du « BQP » sera à nouveau diligentée en fin d'année 2021. Elle permettra d'évaluer le dispositif issu du « BQP » de 2021 et d'orienter celui de 2022 vers un élargissement des négociations pour y intégrer un nombre plus élevé de commerçants de l'archipel.

Pour ce faire, le contenu du « BQP » pourrait être adapté aux surfaces de ventes des petites structures répondant aux attentes des consommateurs exprimées dans le cadre de la dernière enquête de satisfaction qui souhaitent voir le dispositif du « BQP » proposé par un nombre plus élevé d'enseignes.

### 3 - Relancer les études statistiques

#### 3.1 - Refonte des pondérations de l'indice des prix à la consommation (IPC)

Un travail sera effectué en 2021 pour

une refonte des pondérations de l'IPC en fonction des habitudes de consommation des populations. L'IPC est un indice de panier-type c'est-à-dire que son calcul est basé sur la définition préalable d'un panier de biens et services représentatif de la consommation d'ensemble sur l'archipel.

Actuellement l'IPC est composé de onze divisions d'un panier de biens et services. Par exemple, sur une pondération globale de 10 000, la division 01 « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » a une pondération de 2 121. À l'intérieur de cette division, le groupe « pain et céréale » pèse pour 248.

En principe, selon les préconisations de l'INSEE, ce travail doit être effectué tous les sept ans. Il a été effectué pour la dernière fois en 2012. Toutefois, les pondérations sont actualisées chaque année en fonction des évolutions de prix de l'année n-1. Cette revalorisation intègre ainsi les variations de prix mais pas les changements d'habitudes de consommation des ménages.

Par courrier du 21 février 2020, M. le préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon a sollicité le directeur général de l'INSEE afin d'obtenir notamment un accompagnement pour effectuer cette refonte de l'IPC sur des bases plus contemporaines.

La crise sanitaire n'a pas permis en 2020 la réalisation de cette étude. **Celle-ci est reprogrammée en 2021.**

### **3.2 - Intégrer l'étude sur la comparaison spatiale des prix**

L'INSEE a confirmé l'intégration de Saint-Pierre-et-Miquelon à sa prochaine étude de comparaison spatiale des prix (étude 2021/2022). Cette étude permettra de comparer les prix entre l'archipel et une moyenne métropolitaine.

Une convention est en cours de signature (mais aucune compensation financière n'est prévue).

Les enquêtes de terrain débuteront en mars 2022 avec une publication des résultats prévues au 2<sup>ème</sup> trimestre de 2023.

### **3.3 - Installer le comité de pilotage (État/Collectivités/Syndicats)**

Le comité de pilotage restreint créé lors de la réunion de l'OPMR du 7 février 2019 (État/Collectivités/Syndicats) qui doit assurer le suivi des décisions des réunions de l'OPMR sera activé en 2021 **si la situation sanitaire le permet.**

### **3.4 - Travailler davantage avec des universités**

Il s'agit de développer un partenariat avec des universités sur des thématiques ciblées. Cela pourrait concerner des études ponctuelles pour un coût maîtrisé de l'ordre de 5 000 € par mission chacune pour une période de six mois.

L'idée d'une étude menée par l'intermédiaire d'une université sera examinée dans le cadre d'une réflexion plus large sur le recueil et l'exploitation des données sur l'archipel. **Ce partenariat sera activé en 2021 si la situation sanitaire le permet.**

# ANNEXES

## Annexe n° 1

### Questionnaire de satisfaction sur le dispositif du Bouclier Qualité Prix

Nom et prénom (facultatif)

Age :

Profession :

Sexe :

Nombre de personnes au sein du foyer :

*Le BQP a été mis en place sur l'archipel en 2013.*

1. Connaissez-vous ce dispositif Bouclier Qualité Prix (BQP) ?  
 Oui  Non (si non, passez à la question n°5)
2. De manière générale, que pensez-vous de ce dispositif ?  
 Satisfait  Non satisfait  A améliorer  Ne se prononce pas
3. Par quels moyens avez-vous eu connaissance du BQP ?  
 Site internet  Télévision  Signalétique en magasin  Autres
4. Avez-vous visionné les spots TV de recettes réalisées à partir de produits du BQP ?  
 Oui sur internet  Oui à la télévision  Non
5. Selon vous, comment peut être améliorée la connaissance du dispositif BQP ?  
 Prospectus papier  Accroître la publicité en ligne  Meilleure signalétique en magasin  
 Autre : \_\_\_\_\_
6. Comment jugez-vous la signalétique des produits du BQP dans les rayons du centre commercial M. DAGORT ?  
 Très bien  Bien  Moyen  Mauvais  Ne se prononce pas
7. Consommez-vous des produits du BQP ?  
 Oui  Non (si non, passez à la question n°9)
8. Quel est le principal critère qui influence votre choix lorsque vous consommez un produit du BQP ?  
 Le prix  La qualité  Autre : \_\_\_\_\_
9. Vos préférences des produits par ordre croissant pour le choix des produits de la liste du BQP (ordre de priorité de 1 à 8)
  - Fruits et légumes frais ;
  - Poissons et viandes ;
  - Légumes, fruits et plats cuisinés/surgelé ;
  - Accompagnement, farine ;
  - Petit déjeuner ;
  - Crèmerie, œufs, épicerie ;
  - Hygiène corporelle ;
  - Entretien ménager.
10. De manière générale, que souhaitez-vous pour l'avenir de ce dispositif ?  
 Reconstitution à l'identique  
 Augmentation du nombre de produits  
 Augmentation du nombre de structures participantes  
 Abandon  
 Autre : \_\_\_\_\_
11. Indiquez toutes autres suggestions liées à ce dispositif (en particulier, type de produits ou références que vous souhaitez ajouter ou enlever du BQP) :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**L'Observatoire des prix, des marges et des revenus vous remercie pour votre contribution !**

## Annexe n° 2 :

### Analyse du questionnaire de satisfaction

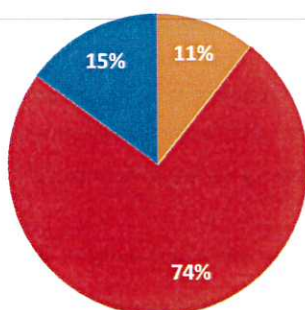


La mise en place d'une enquête sur le « bouclier qualité prix » du 23 décembre 2019 au 24 janvier 2020 a permis de recueillir l'avis de **308 consommateurs** sur ce dispositif. Le lien de l'enquête en ligne était accessible via la page cheznoo.net ainsi que sur la page Facebook du préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon. Une version papier était également disponible au sein des établissements Marcel DAGORT et à l'accueil de la préfecture.

#### 1. Echantillon

308 réponses

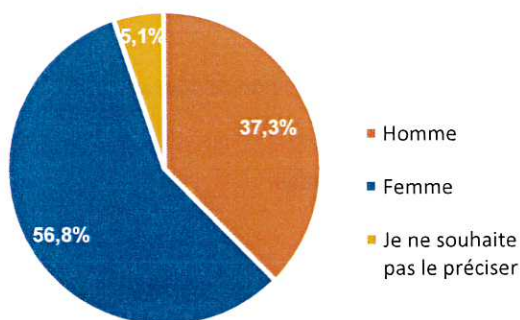
#### Répartition par tranche d'âge



■ 17-29 ans ■ 30-59 ans ■ 60 ans et +

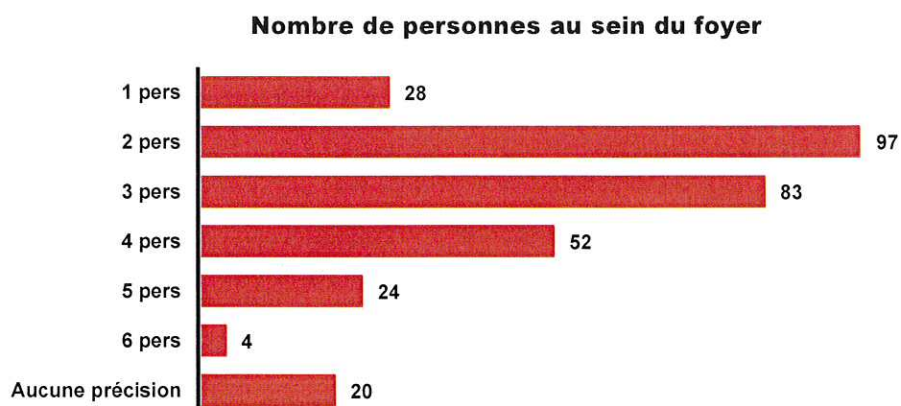
#### Répartition par sexe

308 réponses



■ Homme  
■ Femme  
■ Je ne souhaite pas le préciser

308 réponses

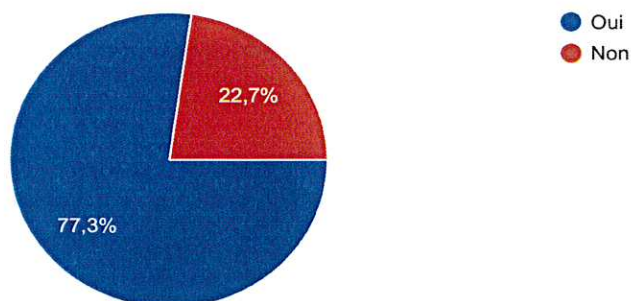


Les personnes ayant répondu à ce questionnaire représentent en grande majorité la population active (74 % ont entre 30 et 59 ans). Plus de femmes ont répondu au questionnaire (57 %) mais les hommes ont tout de même contribué à cette récolte d'informations à hauteur de 37 %. Les foyers de 2 et 3 personnes ont représenté 62 % des avis.

## 2. Connaissance du dispositif BQP

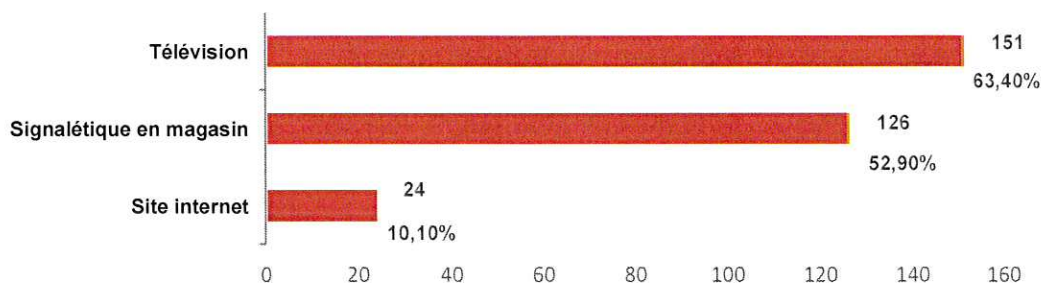
Connaissez-vous le dispositif Bouclier Qualité Prix (BQP) ?

308 réponses



Par quels moyens avez-vous eu connaissance du BQP ?

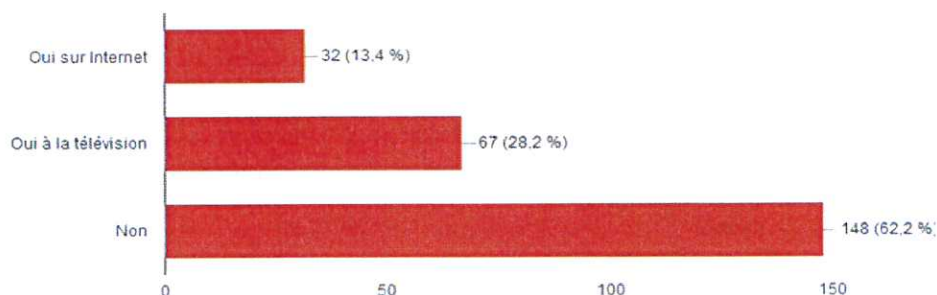
238 réponses





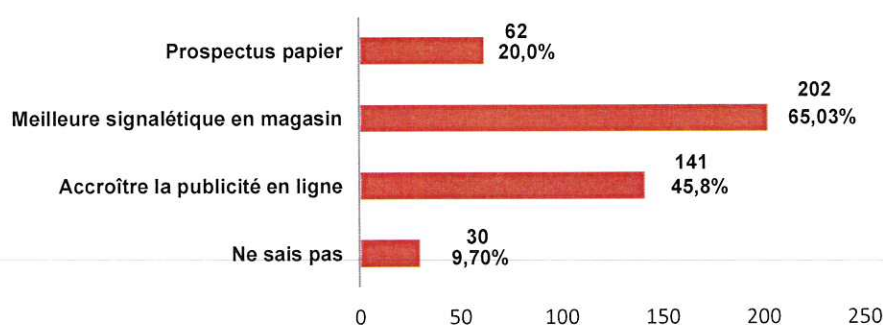
### Avez-vous visionné les spots TV de recettes réalisées à partir de produits du BQP ?

238 réponses



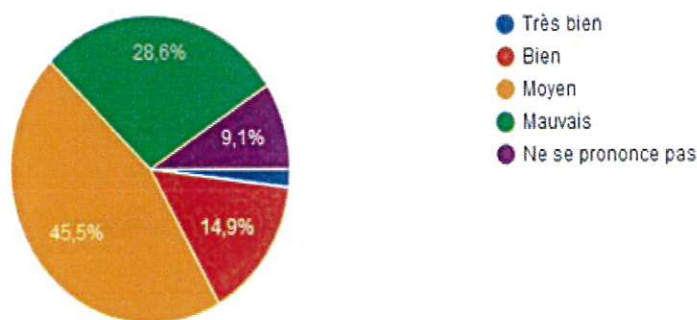
### Selon vous, comment peut être améliorée la connaissance du dispositif BQP ?

308 réponses



### Comment jugez-vous la signalétique des produits du BQP dans les rayons ?

308 réponses



77 % des participants connaissent le dispositif du BQP.

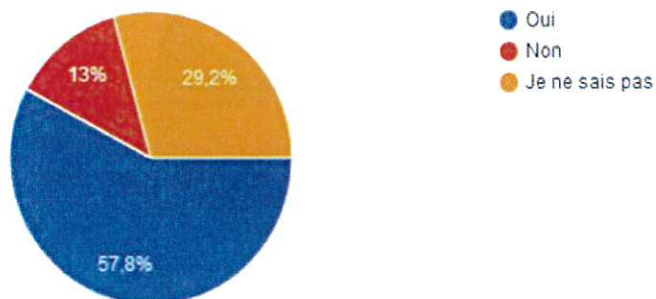
Les différents types de communication (spots télévisés, journaux télévisés) ainsi que la signalétique ont permis de toucher un public relativement large.

Toutefois, les spots TV de recettes réalisées à partir de produits BQP auraient pu être visionnés par un panel plus important et les réponses témoignent également d'une nécessité d'améliorer la qualité de la signalétique.

### 3. La consommation des produits BQP

Consommez-vous des produits du BQP ?

308 réponses



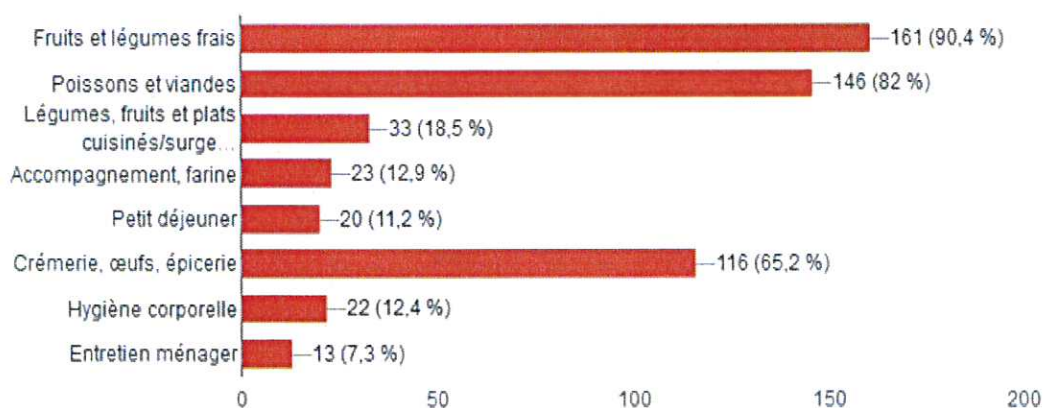
Quel est le principal critère qui influence votre choix lorsque vous consommez un produit du BQP ?

178 réponses



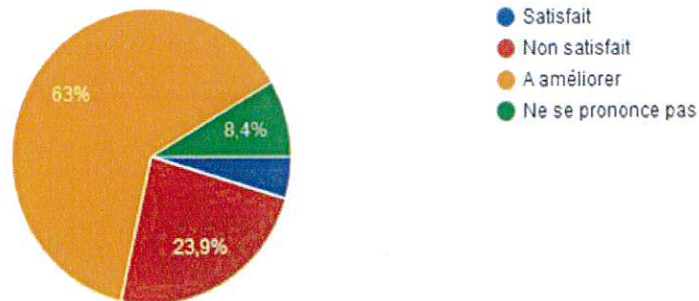
Selon vous, quelles sont les 3 familles de produits à privilégier au sein du dispositif BQP ?

178 réponses



De manière générale, que pensez-vous de ce dispositif ?

238 réponses



Près de 60% des participants consomment des produits du BQP et le prix reste un critère majoritaire.

La nature des commentaires formulés parmi les remarques libres concerne pour la plupart la question du prix des produits sur l'archipel.

En effet, que ce soit pour les produits du BQP ou les produits hors BQP (de consommation courante mais également de matériaux de construction), ils estiment que le coût des produits est trop élevé.

De plus, lors du renouvellement de la liste, bien qu'un effort particulier ait été fourni sur la qualité des produits en privilégiant la qualité nutritionnelle, en limitant l'impact environnemental (empreinte carbone, circuits courts) et en développant des pratiques éco-responsables, quelques commentaires mettent en relief le souhait de poursuivre l'amélioration de la qualité au sein du BQP.

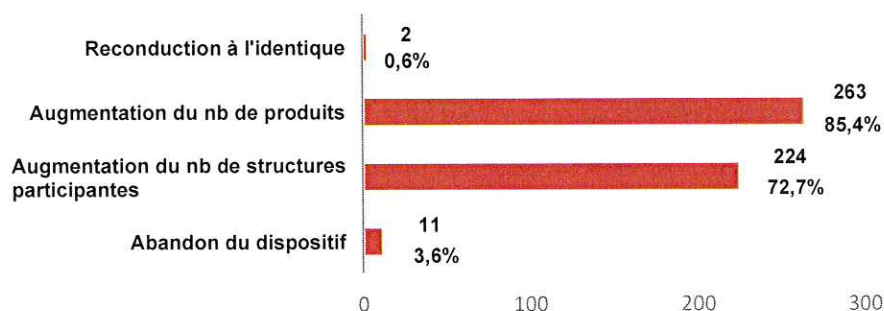
Trois grandes familles de produits ressortent principalement comme des catégories à privilégier au sein du dispositif qu'ils souhaitent voir améliorer à 63 % : « fruits et légumes frais », « poissons et viandes » et « crèmerie, œufs, épicerie ».

En parallèle, une communication plus large sur la liste des produits du BQP est également attendue.

#### 4. L'avenir du dispositif BQP

De manière générale, que souhaitez-vous pour l'avenir de ce dispositif ?

308 réponses



Les participants à cette enquête ont souligné leur volonté de voir augmenter le nombre de produits et de structures participantes au dispositif du BQP (y compris sur la commune de Miquelon).

Les réponses obtenues ont servi de base à l'élaboration du BQP pour 2020.

L'accord de modération de prix sur une liste de produits de consommation courante pour une période d'un an a fait l'objet de l'arrêté préfectoral n° 177 du 7 avril 2020.

Ainsi, afin de mieux répondre aux attentes des ménages de l'archipel, la nouvelle liste de produits du BQP a été augmentée.

Une attention particulière a été portée pour étoffer les trois grandes familles de produits : « fruits et légumes frais », « poissons et viandes » et « crèmerie, œufs, épicerie ».

Le BQP de 2020 aura été l'occasion d'ajouter cinq nouveaux produits et de changer cinq aliments existants mais peu consommés, avec toujours la volonté de mettre en avant des produits issus de la production locale, de bonne qualité nutritionnelle et ayant un impact environnemental maîtrisé.

Désormais, le panier du BQP est composé de 55 produits pour un montant global de 162 €. L'effort consenti représente près de 10 % de la valeur du panier.

Observatoire des prix, des marges et des revenus de Saint-Pierre-et-Miquelon 2021

Illustrations licence Shutterstock Chambre territoriale des comptes de Saint-Pierre-et-Miquelon